



Swiss Aerobatics Paragliding Championship 2016

- CAT SYNCHRO -

19 – 20 – 21 Août 2016
Villeneuve



MODALITÉS D'ORGANISATION

SOUS L'EGIDE DE LA	Fédération suisse de vol libre, Seefeldstrasse 224, 8008 Zurich Tél. +41 44 387 46 80 Fax +41 44 387 46 89 sport@shv-fsvl.ch , www.shv-fsvl.ch
ORGANISATEUR	Acro Show Association, www.acroshow.ch Swiss Acroleague www.acroleague.ch
DATES	19 au 21 août 2016 Jeudi 18 août 2016: journée d'entraînement et inscription
CONDITIONS DE PARTICIPATION	Tous les pilotes suisses titulaires d'une licence et remplissant les conditions générales d'organisation et de participation.
LISTE DE DEPART	Solo: 30 pilots maximum / 10 pilots minimum Synchro: 15 équipes maximum / 5 équipes minimum
VAINQUEURS	Champion suisse individuel 2016 Champions suisses synchro 2016 Championne suisse individuelle 2016 (à partir de 5 participantes)
CLASSEMENTS	Un classement pour les Championnats suisses.
PRIX	Médailles pour les premiers Suisses au classement
INSCRIPTION	Fédération suisse de vol libre Inscription en ligne
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	Dimanche 7 Août 2016

FRAIS D'INSCRIPTION	Swiss championships solo:	CHF 200/pilot
	Swiss championships synchro:	CHF 200/pilot
	Swiss championships solo and synchro:	CHF 250/pilot

Les pilotes dont le virement parvient sur le compte de la FSVL après le 10 août doivent présenter un justificatif de la poste ou de paiement en ligne et payer une surtaxe de CHF 50.

Tous les pilotes suisses doivent présenter une licence sportive FSVL valide lors de l'inscription sur place.

Licence sportive FSVL: <http://shv-fsvl.ch/fr/sport/reglements-licences/>

Il est possible d'en prendre une sur place pour CHF 52.80.

En principe, la taxe d'inscription n'est pas remboursée lorsqu'un pilote ne se présente pas.

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION	En cas d'annulation de la compétition, au moins 50% des frais d'inscription seront remboursés aux participants.
INSCRIPTION SUR PLACE	Jeudi 18 août 2016, de 18h00 à 20h00 Briefing sécurité : 20h Lieu : Motel de Rennaz, https://goo.gl/maps/Bpo9c
REGLEMENT DE LA COMPETITION	Les Championnats suisses de parapente acrobatique sont soumis aux dispositions du règlement sportif FSVL en vigueur et aux directives du directeur de course définies sur place (local rules).
REGLES DU DROIT AERIEN	Application des prescriptions et dispositions du droit public suisse, notamment celles de la Loi sur la navigation aérienne et de l'Ordonnance sur les aéronefs de catégories spéciales.
RESERVES DE MODIFICATION	Les organisateurs se réservent le droit de modifier les présentes modalités d'organisation de la compétition.
EXCLUSION DE LA RESPONSABILITE	Chaque participant prend part à cette compétition à ses propres risques et sous sa propre responsabilité. Tous les droits de réclamation et/ou de recours contre les organisateurs sont exclus.
CONFIRMATION / ANNULATION	Mardi 16 août 2016 à partir de 19h www.acroshow.ch www.acroleague.ch
AUTRES INFOS	Sur le site www.acroshow.ch
HEBERGEMENT	Possibilités d'hébergement sur www.acroshow.ch

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de te retrouver pour ces Championnats suisses et internationaux de parapente acrobatique.

Meilleures salutations,

*Acro Show Association
Swiss Acroleague*